

- Atelier de l'option Simon Etienne

Objectifs

Au terme de l'unité d'enseignement **Atelier de l'option**, l'étudiant est capable de :

- **Explorer et expérimenter** différentes démarches narratives et graphiques, en s'appuyant sur un processus progressif fait d'essais, d'ajustements et de validations successives.
- **Concevoir et réaliser des projets de bande dessinée complets et diversifiés**, en assurant la cohérence entre scénario, découpage, mise en scène graphique et rendu final.
- **Présenter et argumenter sa production**, en explicitant ses choix, ses intentions, ses références et l'évolution de son travail à travers les différentes étapes du projet.
- **Construire une identité graphique et narrative personnelle**, nourrie par la recherche, l'expérimentation, la réflexion critique et l'intégration des retours reçus.
- **Adopter une démarche professionnelle**, comprenant le respect des délais, le suivi régulier du travail, la capacité à intégrer les retours, la gestion autonome du projet et une attitude compatible avec les exigences du métier.
- **Développer une posture autonome et responsable**, en prenant en charge l'organisation de son travail, ses recherches, ses décisions artistiques et la continuité de son processus créatif.

Contenu

- **Réalisation de travaux narratifs** : l'étudiant est amené à produire, tout au long de l'année, des exercices de narration courts et longs, sous forme de pages ou de strips, permettant l'application progressive des connaissances et compétences acquises.
- **Techniques et styles narratifs et graphiques** : exploration et mise en pratique de diverses approches graphiques et narratives, incluant la composition, la mise en scène, la continuité visuelle, l'ambiance et la qualité technique des productions.
- **Structure et développement du récit** : acquisition et application des principes fondamentaux de la narration, notamment l'idée, le synopsis, le découpage, la progression, le rythme et l'utilisation pertinente des ellipses.
- **Processus créatif et méthodes de travail** : apprentissage d'une démarche structurée incluant recherches exploratoires, expérimentations, ajustements successifs, intégration des retours, suivi rigoureux des étapes du projet et respect des échéances, dans une logique de professionnalisation et d'autonomisation.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

- **Pédagogie active et évaluation intégrée à l'apprentissage**

L'unité d'enseignement repose sur une pédagogie active dans laquelle l'étudiant progresse par la réalisation de projets construits en étapes successives.

L'évaluation est intégrée au processus : les essais, les erreurs, les ajustements et les retours font partie du dispositif d'apprentissage.

L'enseignant accompagne la création à travers des allers-retours réguliers, indispensables à la compréhension du travail attendu. Comme précisé dans les textes, *un travail non suivi ou mal suivi peut ne pas recevoir une évaluation positive*, puisque l'apprentissage repose sur l'échange continu et la construction progressive de la démarche artistique.

La formation est abordée sous l'angle du développement de compétences graphiques, narratives et professionnelles. Les activités d'apprentissage prennent la forme :

- de tâches concrètes liées au storytelling et à la mise en scène graphique,
- de résolutions de problèmes (cohérence des personnages d'une case à l'autre, lisibilité de la composition, rythme narratif),
- ou de projets complets allant de la recherche initiale à la mise au propre finale.

Ces situations exigent de l'étudiant qu'il expérimente, explore, revienne en arrière si nécessaire, et montre une évolution claire entre les premières recherches et le produit final.

Le cours reproduit également un cadre proche des exigences professionnelles : respect strict des délais, remises obligatoires via les modalités fixées, attitude responsable.

• Autonomisation

L'étudiant développe progressivement son autonomie artistique et organisationnelle.

Cela inclut :

- la capacité à se lancer dans des recherches personnelles,
- l'initiative pour résoudre ses difficultés,
- la gestion de son temps et de ses remises,
- l'intégration des retours pour faire évoluer son projet.

Cette autonomisation est encadrée : elle ne signifie pas « travailler seul », mais être *acteur de son propre apprentissage tout en respectant le cadre du suivi*. L'étudiant apprend à mener un projet complet, à justifier ses choix, à assurer une cohérence entre scénario, graphisme et intention, et à adopter les comportements attendus d'un futur professionnel (présence, régularité, communication, respect des obligations du cours et de l'exposition de fin d'année).

Bibliographie

Des ouvrages ainsi que des références pertinentes sont sélectionnés et mis à disposition des étudiants en lien avec les exercices à réaliser.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation repose sur un **suivi continu** du travail de l'étudiant tout au long de l'année. Ce suivi se construit au moyen d'affichages, de critiques collectives, de retours individualisés et d'entretiens réguliers, qui permettent d'apprécier la progression réelle du projet.

Comme précisé dans le cadre pédagogique, **un travail non suivi ou mal suivi — c'est-à-dire réalisé sans échanges, sans validations intermédiaires ou sans présentation régulière des étapes — peu ne pas être évalué positivement**, l'unité d'enseignement reposant sur une démarche évolutive et dialoguée.

L'étudiant est évalué sur :

- **la gestion du projet** : respect du planning, présence active au cours, présentation régulière des étapes, transmission des travaux préparatoires, respect strict des remises (y compris via Teams lorsqu'elles sont demandées), mise en œuvre efficace des retours ;
- **les qualités narratives** : cohérence du découpage, lisibilité du récit, continuité visuelle, prise en compte des règles fondamentales de narration vues au cours ;
- **les qualités graphiques** : mise en page, lisibilité, adéquation de la technique à l'intention, rigueur du dessin, évolution constatée entre les recherches et la finalisation ;
- **l'attitude professionnelle** : rigueur, communication, constance du travail, respect des délais, implication dans le processus et dans le respect des consignes.

Deux **évaluations certificatives** ont lieu :

- l'une en janvier,
- l'autre en juin.

Elles peuvent prendre la forme d'un commentaire écrit ou d'un entretien individuel présentant l'avancement du projet et la manière dont l'étudiant a intégré les retours tout au long du quadri-mestre.

Dans une logique de professionnalisation, **tout travail doit être remis dans les délais annoncés**. Une remise tardive doit être justifiée de manière sérieuse, faute de quoi le professeur peut refuser la remise. Les remises partielles ou non conformes aux instructions ne peuvent être valorisées.

Le **Q1 et le Q2** comportent une **évaluation continue**, basée sur les retours successifs, l'implication et la progression observable, ainsi qu'une **évaluation sommative** lors des rendus, jurys internes ou externes, et présentations finales.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours